

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée professionnel Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas - BTS - Agricole - Aménagements paysagers	Jury par défaut	Autres candidats	21	89	45	47	4	35
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	12	34	28	30	4	35

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins/S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et au cadre de vie/Disposer de compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte/Disposer de compétences technologiques ou professionnelles en vue de la réalisation d'infrastructures et de l'utilisation d'équipements techniques en sécurité sur le terrain/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluritechnique

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

LEA-CFI met à la disposition de ses étudiants un campus de 120 Hectares d'espace naturel (zone boisée et humide) et paysager, leur permettant de se former aux dernières techniques du métier. Le campus est accessible par le RER C.

Cette formation théorique et pratique se compose d'un enseignement général et d'un enseignement scientifique et technique. Lecture du paysage, cartographie, topographie, agronomie, botanique, conception de projets paysagers, réalisation de plans et de croquis 2D et 3D, connaissance et choix des végétaux et des matériaux, conduite de chantier et gestion différenciée écologique des espaces.

15% de l'enseignement est dispensée en distanciel et en autonomie (asynchrone) : 1/2 journée/semaine.

14 semaines de stage en entreprise sur les deux années de formation.

2 semaines de voyage d'études (1 en 1ère année et l'autre en 2ème année)

La pédagogie de projets, dispensée par des enseignants issus du monde professionnel et de la recherche, est une garantie de réussite et d'insertion professionnelle.

<https://www.lea-cfi.fr/btsa-amenagements-paysagers-temps-plein>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux s'appuie sur la motivation exprimée pour la formation à travers la lettre de motivation et le retour de la fiche avenir. L'autonomie et méthode de travail du candidat ainsi que l'avis du conseil d'établissement sur la capacité à réussir est également prise en compte par la commission. Les résultats scolaires (1ère et terminale) sont étudiés, notamment les notes en biologie/écologie, en français et en mathématiques. Un entretien de motivation, généralement par téléphone, peut avoir lieu afin de confirmer le projet professionnel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour appuyer leur candidature, les postulants doivent développer les arguments pour démontrer leur intérêt au métier préparé par le diplôme visé ainsi que mettre en évidence les compétences déjà acquises.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes bulletins	Les notes obtenues ainsi que la progression dans le travail, en particulier en SVT	Bulletins de 1ère et terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Organisation et autonomie dans le travail	Organisation dans le travail et autonomie	commentaires dans le cadre d'un projet ou, plus généralement, avis des enseignants	Très important
Savoir-être	l'attitude face au travail et l'assiduité,	Attitude et assiduité	Le taux d'assiduité, l'avis général des conseils de classe	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation	Connaissance des attentes et finalités de la formation	Lettre de motivation	Très important
	Motivation pour le métier	Pertinence du projet professionnel en cohérence avec la formation	Projet professionnel	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements citoyen	Activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Actions réalisées	Complémentaire

Signature :

Anne BITEAU,
 Proviseur de l'établissement Lycée professionnel
 Agricole LEA-CFI campus de Jouy en Josas